

Francophonies d'Amérique



Jean Forest, *Le grand glossaire des archaïsmes, régionalismes et autres populismes venus de France tels qu'ils se retrouvent dans la langue des Québécois*, Montréal, Les Éditions Triptyque, 2013, 468 p.

Karine Gauvin

Number 38-39, Fall 2014, Spring 2015

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1039718ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1039718ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gauvin, K. (2014). Review of [Jean Forest, *Le grand glossaire des archaïsmes, régionalismes et autres populismes venus de France tels qu'ils se retrouvent dans la langue des Québécois*, Montréal, Les Éditions Triptyque, 2013, 468 p.] *Francophonies d'Amérique*, (38-39), 205–208. <https://doi.org/10.7202/1039718ar>

Jean Forest, *Le grand glossaire des archaïsmes, régionalismes et autres populismes venus de France tels qu'ils se retrouvent dans la langue des Québécois*, Montréal, Les Éditions Triptyque, 2013, 468 p.

Le grand glossaire des archaïsmes, régionalismes et autres populismes venus de France est le dernier volume d'un triptyque qui a pour but de recenser les traits langagiers du français québécois. Précédé du *Grand glossaire des anglicismes* (2008 ; réédité en 2011) et du *Grand glossaire du français de France* (2010), ce troisième ouvrage de Jean Forest s'intéresse tant aux formes lexicales qu'aux expressions et traits de prononciation qui constituent des héritages de la France. L'auteur affirme, en effet, vouloir relever les canadianismes « importés par nos ancêtres et préservés ici depuis plus de trois siècles », afin de les départager des néologismes « engendrés ici même » (p. 9). Pour repérer les mots venus de France, l'auteur affirme avoir dépouillé des dictionnaires généraux et des glossaires des parlers de France ainsi que « la littérature française elle-même et ce, depuis sa naissance au XI^e siècle avec *La Chanson de Roland* » (p. 9). Le lecteur trouvera ainsi, à la suite du mot-vedette, une courte glose (souvent facultative) « en français moderne » (p. 10), elle-même suivie de citations extraites des ouvrages susmentionnés. Intercalées dans la nomenclature se trouvent des « capsules de mises au point » qui éclairent « certains thèmes reliés à la langue » (p. 11). La bibliographie comprend un peu plus de 150 titres, essentiellement des dictionnaires, des glossaires et des œuvres littéraires françaises. En revanche, très peu d'ouvrages sont consacrés au français québécois¹ ; seuls le *Dictionnaire canadien-français* (1894) de Sylva Clapin, le *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française* (1896) de Raoul Rinfret, le *Glossaire du parler français au Canada* (1930), ou GPFC, de la Société du parler français au Canada, et le *Dictionnaire historique du français québécois* (1998) de Claude Poirier figurent en référence. L'auteur a-t-il établi sa nomenclature à partir de ceux-ci ? Difficile de l'affirmer, puisque Forest lui-même n'explicite pas sa méthodologie. Peut-être juge-t-il ce renseignement superflu puisque son ouvrage ne se destine pas aux spécialistes de la langue : « Ce glossaire se propose essentiellement de procurer un intense plaisir aux amants du français, au nombre desquels je me range » (p. 12).

¹ La lexicographie québécoise regroupe près de 275 ouvrages (Farina, 2001).

Si l'intention est louable et l'enjeu scientifique du travail presque nul, il n'en demeure pas moins que l'on peut s'interroger sur les moyens adoptés par l'auteur pour élaborer son glossaire. Commençons par l'emploi même du mot *glossaire* dans le titre. Assurément, il détonne dans le paysage lexicographique québécois actuel : en effet, il ne se publie plus de glossaire au Québec, et ce, depuis fort longtemps. Il se trouve, néanmoins, que l'emploi de ce terme reflète très adéquatement le contenu de l'ouvrage. Écarté depuis 1930, soit l'année où fut publié le GPFC, pièce maîtresse de la lexicographie québécoise, le terme *glossaire* projette désormais une image passéiste du Québec et du français qu'on y parle (Mercier, 2008 : 79). Dans cette perspective, l'ouvrage de Forest répond de façon générale aux attentes que l'on peut avoir envers cette pratique : nomenclature « paysanne » (comme *besson* « jumeau », *capot* « manteau », *dérocher* « enlever les roches », *désamain* « de façon incommode », *jouquer* « jucher »...), définitions synonymiques (par exemple, l'auteur remplace *se gréyer* par « se fringuer »), précisions phonétiques ou grammaticales facultatives. L'ouvrage s'inscrit en outre dans le prolongement du courant idéologique qui a pris naissance au XIX^e siècle, lequel voulait assurer la sauvegarde du français au Canada en privilégiant les formes françaises au détriment des tournures canadiennes. L'auteur émet le souhait que la « matière [de son ouvrage] permett[e] de reprendre la question du “mauvais langage”, du “relâchement” et surtout du “joual”, dont on retrouvera ici, anglicismes mis à part, l'essentiel en provenance directe de France! » (p. 12)

L'ouvrage se caractérise toutefois par l'absence marquée de renseignements essentiels dont, au premier chef, les informations relatives aux autres termes du titre. En effet, les archaïsmes, régionalismes et autres « populismes » ne sont pas explicitement signalés par l'auteur. Le lecteur doit déduire le statut des mots de l'entrée en parcourant les citations extraites de diverses sources. Il est dommage aussi que l'auteur n'ait pas jugé utile de préciser l'ensemble des sens québécois des mots qu'il recense (voir, par exemple, les entrées *adon*, *adonner*, *bord* ou *prélart*) car, outre les néologismes, c'est aussi l'éventail sémantique tout à fait original par rapport au français de référence qui donne au français québécois un aspect remarquable.

Illustrons notre propos par un exemple : sous l'entrée GARCETTE, non glosée, on peut lire : « *Instrument avec lequel on frappait sur le dos nu des matelots qui avaient encouru un châtiment. Littré. Anciennnt. Petite tresse faite de vieux cordages avec laquelle on fustigeait les marins punis lorsque les*

*châtiments corporels étaient encore en vigueur. G[rand] R[obert]. » Garcette est-il un archaïsme ou un régionalisme? Ni l'un ni l'autre, puisque ce terme est resté dans la sphère du vocabulaire spécialisé, en France. Autrement dit, le mot n'a jamais eu cours dans la langue ordinaire et ne peut, par conséquent, être un archaïsme. Il ne semble pas non plus être un régionalisme, puisque l'emploi n'est pas relevé dans les glossaires de France (voir ce mot dans Gauvin, 2011). Par ailleurs, ce que l'auteur ne dit pas, mais qui pourrait vivement intéresser le lecteur, c'est que le mot *garcette* a connu, au Québec, une autre destinée dont il est possible d'esquisser les contours en consultant les dictionnaires québécois figurant dans la bibliographie de Forest : par analogie avec l'emploi maritime d'origine, *garcette* se disait sur terre pour désigner « toute corde de moyenne grosseur » (Clapin, 1894). Clapin relève aussi un autre emploi du mot, soit « tresse en menu cordage ou en lanière de cuir, et servant aux punitions corporelles dans les écoles, les collèges, etc. », qui provient lui aussi de l'autre sens maritime du terme, mais qui en dévie quelque peu puisque, dans ce dernier, la *garcette* servait uniquement à punir les matelots. Un dernier emploi du mot *garcette* est attesté dans le GPFC – « coup-de-poing américain ; bâton plombé » – sens qui reste à ce jour le mieux connu (voir les attestations dans le fichier lexical du *Trésor de la langue française au Québec*). Selon les critères établis par Forest, *garcette* n'aurait pas dû figurer dans son glossaire : en l'incluant dans son ouvrage, cela donne à penser que le mot n'a pas connu d'emplois originaux au Québec, qu'il nous est venu tel quel de la France.*

Somme toute, s'il peut être intéressant pour le lecteur de voir rassemblées des citations qu'il devrait par ailleurs aller chercher de façon parallèle, l'ouvrage reste peu représentatif de la pratique lexicographique contemporaine. Ainsi, un réel « amant du français » préférera-t-il se procurer la réimpression du GPFC pour connaître à la fois les mots et leurs sens qui avaient cours avant l'entrée de la société québécoise dans la modernité, ainsi que leur prononciation et leurs origines qui y sont bien mentionnées.

Bibliographie

- CLAPIN, Sylva (1894). *Dictionnaire canadien-français ou Lexique-glossaire des mots, expressions et locutions ne se trouvant pas dans les dictionnaires courants et dont l'usage appartient surtout aux Canadiens-Français*, Montréal, C. O. Beauchemin et fils; Boston, chez l'auteur, [En ligne], [<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50501q/f1.item.zoom>]; réimpr. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1974.

- FARINA, Annick (2001). *Dictionnaires de langue française du Canada : lexicographie et société au Québec*, Paris, Honoré Champion.
- GAUVIN, Karine (2011). *L'élargissement sémantique des mots issus du vocabulaire maritime dans les français acadien et québécois*, thèse de doctorat (linguistique), Québec, Université Laval.
- MERCIER, Louis (2008). « À la découverte des particularismes canadiens et de leur origine : la lexicographie québécoise à l'époque des glossaires (1880-1930) », dans Monique C. Cormier et Jean-Claude Boulanger (dir.), *Les dictionnaires de la langue française : de la Nouvelle-France à aujourd'hui*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 63-97.
- POIRIER, Claude (dir.) (1998). *Dictionnaire historique du français québécois : monographies lexicographiques de québécismes*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval.
- RINFRET, Raoul (1896). *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, C.O. Beauchemin et fils éditeurs, [En ligne], [<https://archive.org/details/dictionnaire00rinfuoft>].
- SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1930). *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale, [En ligne], [<http://bibnum2.banq.qc.ca/bnal/numtxt/179630.pdf>]; réimpr. Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1968.
- TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE AU QUÉBEC (2015). *Fichier lexical*, Québec, Université Laval, [En ligne], [<http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier>].

Karine Gauvin
Université de Moncton

Sébastien Côté et Charles Doutrelepon (dir.), *Relire le patrimoine lettré de l'Amérique française*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, coll. « Les voies du français », 2013, 261 p.

Ce livre a vu le jour après un colloque, tenu à l'Université Carleton (2010), sous le titre « Relire le patrimoine lettré de la Nouvelle-France : comment recadrer l'histoire littéraire? » Le resserrement temporel et l'élargissement du cadre géographique enrichissent considérablement la lecture des contributions. Ici, le lecteur est informé de l'histoire littéraire coloniale. Il suit les pistes d'un épistolier quelque peu maniaque et anonyme, réfléchit sur les lettres de Marie de l'Incarnation et celles écrites au sujet du tremblement de terre (1663) et de l'incendie de Québec (1682). Il revisite les relations de voyage du récollet Louis Hennepin et les *Notes spirituelles* de Jean de Brébeuf, sans oublier les « Mœurs galantes aux colonies » antillaises (p. 143) et le séjour d'une grande dame française qui s'est sauvée de la Terreur. Les questions que se posaient les participants